

CATÉGORIE PRÉVENTION ET SENSIBILISATION DÉCIBEL D'ARGENT

ARS DU CENTRE ET ARS DU LIMOUSIN

CONTACT ARS DU CENTRE :
DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'INDRE

GILLES SOUET
INGÉNIEUR D'ÉTUDES SANITAIRES

CS 30 587
36 019 CHÂTEAURoux

TÉL. : 02 38 77 34 05

E.MÈL : GILLES.SOUET@ARS.SANTE.FR

WWW.ARS.CENTRE.FR

CONTACT ARS DU LIMOUSIN :
DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA CORRÈZE

DOMINIQUE FRANÇOIS
DIRECTEUR

4, RUE DU 9 JUIN 1944
19 012 TULLE

TÉL. : 05 55 20 42 45

E.MÈL : DOMINIQUE.FRANCOIS@ARS.SANTE.FR

WWW.ARS.LIMOUSIN.FR



16^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR



PROTÉGER LES PRÉMATURÉS DU BRUIT DANS LES SERVICES DE NÉONATOLOGIE

De nombreuses études réalisées dans les établissements de santé font état de niveaux sonores bien supérieurs aux valeurs guides internationales, qui ont un impact sur la santé des patients. Les ARS du Centre et du Limousin ont donc souhaité s'intéresser aux plus fragiles d'entre eux en effectuant des campagnes de mesures acoustiques au sein de services de néonatalogie selon une méthodologie commune.

Pour l'ARS du Centre, les mesurages ont été effectués dans les services de néonatalogie du Centre Hospitalier régional d'Orléans et du Centre Hospitalier de Châteauroux représentant au total 1 008 heures cumulées de mesures. Pour l'ARS du Limousin, les mesurages ont été effectués dans les services de néonatalogie et de réanimation néonatale du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges pour un total de 250 heures.

Les résultats de ces études montrent que dans un incubateur en fonctionnement :

- Les niveaux sonores enregistrés sont de l'ordre de 60 à 70 dB (A) avec des pics à plus de 120 dB, à l'image de ceux rencontrés dans les discothèques,
- Il n'existe pas de différence significative du niveau sonore entre la période diurne et la période nocturne,
- Les niveaux sonores enregistrés sont supérieurs aux valeurs guides recommandées par l'OMS (35 dB dans les chambres en Laeq et 40 dB en LAm_{ax}) et à celles des États-Unis (salles avec nouveau-nés : Leq (1h) inférieur ou égal à 45 dB (A)).

Sur la base de l'état des connaissances médicales, des effets indirects sur la santé des nouveau-nés peuvent être avancés : stress, perturbation du sommeil, récupération psychique et physique...

Ces deux études* énoncent une série de recommandations afin de conduire une véritable politique globale de prise en compte du bruit dans les hôpitaux. Elles couvrent des actions à engager au niveau :

- de l'organisation interne des établissements,
- de l'agencement des locaux,
- de la sensibilisation/formation des équipes soignantes, techniques et administratives, et du public,
- du choix des équipements et appareils électro-médicaux.

Des recommandations déjà mises en application...

- le CHR d'Orléans a intégré dans son projet de service de néonatalogie les recommandations de l'étude,
- au CHU de Tours, l'ARS a formé les équipes soignantes, techniques et administratives,
- l'ARS Centre participe aux travaux menés par la société française de néonatalogie afin d'édicter des recommandations à l'image des valeurs guides américaines,
- les services de néonatalogie et de maternité du Limousin sont en cours d'équipement d'indicateurs de niveaux sonores et prévoient l'information du personnel soignant,
- une cartographie du bruit diurne et nocturne, financée par l'ARS Limousin, est en cours de réalisation au Centre Hospitalier d'Ussel. Sa généralisation à l'ensemble des établissements de la région est prévue dans les années à venir.

* Les rapports complets de ces deux études sont disponibles en téléchargement sur les sites Internet de l'ARS du Centre et du Limousin.